

La DSN, et demain ?

La DSN, un outil pour optimiser le versement les prestations sociales

Pour les organismes de la protection sociale, la DSN représente une avancée sans précédent qui permet à chacun d'eux d'obtenir dans un flux unique les données qui lui sont nécessaires pour remplir sa mission. La qualité de ces données est essentielle. Demain, à partir de ces données tierces, les organismes de protection sociale envisagent de pouvoir verser un plus grand nombre de prestations sociales, dont l'APL, dans une logique croissante d'automatisation. L'intégration dans le dispositif de la fonction publique et des autres professions qui ne sont pas aujourd'hui concernées, permettra d'harmoniser les procédures.

Par ailleurs, pour les salariés, c'est l'assurance d'une meilleure traçabilité de leurs données tout au long de leur carrière, et ce jusqu'à leur retraite, celles-ci étant renseignées sur leur compte individuel.

« La DSN, et demain ? »



Vue par :

- Joseph Loutoby, Chef de projet MOA à la CNAV
- Jean-Michel Diaz, Directeur de projet à la CNAF
- et Thierry Saint-Aubin, Directeur de programme à l'AGIRC-ARRCO

A suivre la semaine prochaine, le témoignage de la profession comptable.

Contacts presse :

Wellcom :

[Emeline Poulolo](#)

[Gaëlle Ryoug](#)

01 46 34 60 60

GIP-MDS :

[Marie-Amélie Roguet](#)

01 58 10 47 28



À propos de Net-entreprises

Net-entreprises est la plateforme de référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales pour tous les organismes de la protection sociale : régime général, régime des indépendants, régime agricole.

www.net-entreprises.fr permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée et de bénéficier de services innovants comme la Déclaration Sociale Nominative.

Conçu en 2000 par le collectif GIP-MDS (Groupement d'intérêt public – modernisation des déclarations sociales) pour dématérialiser les déclarations sociales, Net-entreprises est aujourd'hui une plateforme de services facilitant les échanges numériques avec les entreprises.

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acos, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Sécurité sociale Indépendants, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables).

